



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Tableau de bord

des activités à réaliser dans le cadre de la
convention de partenariat 2010-2013

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Objectif 1.1 En 2013, avoir augmenté de 4 % le taux de diplomation et de qualification (passer de la moyenne actuelle des 3 dernières années établie à 74 % à 78 % en 2013).	Le taux de diplomation et de qualification.	Augmenter de 4 %.	74 %	74 %	74 %	76 %	78 %	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier le programme de mesure de la Commission scolaire par l'ajout d'épreuves au passage des cycles en mathématiques, français et anglais au primaire et au secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption par le conseil des commissaires du programme de mesure de la commission scolaire
			Résultat en 08-09 71 %	Résultat en 09-10 74,5 %				<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre, annuellement, le programme de mesure de la commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'un document d'analyse des résultats obtenus à ces épreuves. Transmettre aux directions des écoles sur les résultats obtenus Assurer l'accompagnement nécessaire aux enseignants (nombre d'enseignants)
								<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les enseignants du secondaire par les services éducatifs jeunes dans la préparation et la passation des épreuves uniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants accompagnés
								<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter un modèle qui permettra aux élèves qui n'ont pas complété les exigences du DES d'avoir un horaire à temps partiel en formation générale des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> Modèle de service élaboré Nombre d'élèves inscrits à un horaire à temps partiel
								<ul style="list-style-type: none"> Acquérir et paramétrer GPI-LUMIX pour obtenir des indicateurs mesurables à chaque étape du calendrier scolaire sur l'évolution des résultats des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes formées pour utiliser GPI-LUMIX (direction générale et directions des écoles et des centres, services éducatifs jeunes et adultes)
								<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les écoles secondaires dans la mise en place d'un plan-école pour diminuer l'absentéisme scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité de travail par les services éducatifs jeunes Dépôt d'un plan d'action par école secondaire (réf. Voie 11- L'école, j'y tiens!)

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 4 épreuves : <ul style="list-style-type: none"> a. Français lecture 4^e année b. Français lecture 2^e secondaire c. Mathématique 4^e année d. Anglais 2^e secondaire • Adoption le 10 mai 2011 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé • Rencontre du 15 septembre, plusieurs directions présentes • Les CP ont accompagné 7 écoles primaires et 1 école secondaire dans l'élaboration des plans de réussite et des conventions de gestion 		
<ul style="list-style-type: none"> • Français : <ul style="list-style-type: none"> a. Formation du 9 novembre auprès de 6 enseignants b. 1 rencontre de suivi auprès de 4 enseignants 		
<ul style="list-style-type: none"> • Des réflexions ont été amorcées par une équipe d'une école secondaire. Pas de modèle de service à temps partiel développé en 10-11. 		
<ul style="list-style-type: none"> • 47 personnes formées : 2 directions générales, 24 directions primaires, 15 directions secondaires, 1 direction adjointe de centre, 3 techniciens en organisation scolaire, 2 cadres des Services éducatifs jeunes 		
<ul style="list-style-type: none"> • Un comité a été formé au cours de l'année scolaire 2009-2010. Il a fait le recensement des moyens mis en place dans chaque école secondaire et a permis un partage de ceux-ci entre les écoles. Ce comité n'a pas eu de rencontre au cours de l'année scolaire 2010-2011. • Un plan d'action pour diminuer l'absentéisme est mis en œuvre et appliqué dans chacune des écoles secondaires. • Le comité sera réactivé en 2011-2012 afin de valider si les moyens retenus par les écoles ont été efficaces. 		

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			
Objectif 1.2 En 2013, diminuer à 15 % le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	Le taux de sortants sans diplôme.	Diminuer de 1,7 % (soit 6 décrocheurs par année à clientèle constante).	16,7 %	16,7 %	16,0 %	15,5 %	15,0 %	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les écoles secondaires procèdent à une relance systématique auprès des élèves de 5e secondaire qui n'obtiennent pas leur DES après les reprises d'août pour leur offrir une autre voie de diplomation (MFR, FGA, FP, projets particuliers). 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque école établit la liste de ces élèves qui n'obtiennent pas le DES Nombre d'élèves contactés Nombre d'élèves qui poursuivent leurs études dans une autre voie de diplomation. 	
			Résultat en 08-09 au bilan 4 10,3 %					<ul style="list-style-type: none"> Relancer, via les SARCA chaque élève ayant abandonné ses études avant l'obtention d'une qualification retenue pour leur offrir une voie de diplomation ou de qualification (FPT, FMS, FGA, FP, MFR, projets particuliers...). 	<ul style="list-style-type: none"> Les écoles secondaires font parvenir au SARCA la liste des élèves ayant abandonné leurs études Les SARCA relancent les élèves (nombre d'élèves référés et contactés) 	
									<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les parents dans le développement des habiletés parentales et plus spécifiquement au niveau de l'éveil et à l'écriture. 	<ul style="list-style-type: none"> Offre de services annuelle aux parents (colloque grands-parents, ateliers dans les groupes de maternelle 4 ans, conférences...)
										<ul style="list-style-type: none"> Supporter les écoles primaires, secondaires et les centres FGA dans l'actualisation et le développement de l'approche orientante.

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p>Lors des journées d'accueil du mois d'août 2011, les TOS des écoles secondaires communiquent avec les parents des élèves absents.</p>		
<p>Lorsqu'un élève quitte une de nos écoles secondaires son nom et ses coordonnées sont transmises au SARCA pour assurer un suivi personnalisé.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • 1 journée colloque grands-parents, 14 participants • 9 ateliers dans les groupes maternelle 4 ans, pour 81 parents • 9 conférences, pour environ 922 parents 		
<ul style="list-style-type: none"> • Un conseiller pédagogique, un CO et un cadre des SÉJ participent au comité régional de l'approche orientante. • Le chantier pédagogique sera réalisé en 2011-2012 • Affectation d'une ressource à 17,5 heures/semaine au projet orientant pour toute la commission scolaire. • Définition de la tâche en équipe de gestion (SEA, SEJ et DG). Planification de la mise en place d'un comité. – Activités à venir 2011-2012. Libération de deux enseignantes de la formation générale aux adultes (Maths et Français) à raison d'une journée par semaine. – Rencontres (4) entre enseignants de la formation professionnelle, de la formation générale aux adultes et des services éducatifs adultes – Production de matériel pédagogique : application de situations réelles d'un métier dans des cours théoriques de français et de mathématiques. • Offre de courtes capsules de formation professionnelle pour la clientèle des parcours en emploi à la CSRS. Pour les élèves inscrits en métiers semi-spécialisés, en formation préparatoire au travail ou dans les projets 15 ans, offrir des formations spécifiques les aidant à acquérir des compétences transférables afin d'intégrer plus facilement le marché du travail. Les compétences les plus en demande par les écoles sont l'utilisation de la caisse enregistreuse, la communication, le service à la clientèle et la vente. Les services éducatifs adultes assument la majorité du financement requis pour la diffusion des capsules de formation. 		

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Objectif 1.2 En 2013, diminuer à 15 % le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	Le taux de sortants sans diplôme.	Diminuer de 1,7 % (soit 6 décrocheurs par année à clientèle constante).	16,7 %	16,7 %	16,0 %	15,5 %	15,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les recommandations du comité régional de la persévérance scolaire formé des représentants des quatre commissions scolaires de la région et traitant notamment de la réussite des garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux travaux du comité Mise en œuvre des recommandations du comité
			Résultat en 08-09 au bilan 4 10,3 %						

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> • Près de six mille élèves ont visité le salon Zig-Zag . Zig-Zag a produit du matériel d'orientation adapté à chaque niveau (secondaire 3-4-5 et métiers semi-spécialisés). Les conseillers d'orientation ont pu alors effectuer une démarche structurée pour mieux préparer les élèves à la visite du salon. Excellente collaboration Interordres. • Supporter les projets orientants en FGA et FGJ en mettant à leur disposition des services et des ressources, en fournissant des locaux, du personnel ou un support financier. Par exemple, le projet 15 ans en ébénisterie et en entrepreneuriat de l'École Charles-Gravel offert dans les locaux du Carrefour Environnement Saguenay et le projet 15 ans de l'École secondaire des Grandes-Marées en ébénisterie, offert en partenariat avec le CFP La Baie. D'autres collaborations pédagogiques avec les centres de formation professionnelle permettent la réalisation de plusieurs projets éducatifs orientants. 		
<p>Le comité a tenu 3 rencontres et a réorienté ses travaux en fusionnant 2 groupes de travail. Ce nouveau comité nommé ensemble, mobiliser pour agir, a priorisé la réussite des garçons. Une lettre a été expédiée aux partenaires pour leur demander leur appui.</p>		

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Lecture									
Objectif 2.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % par année le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	Le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	Augmenter de 2 %	88 %	88 %	88 %	89 %	90 %	<ul style="list-style-type: none"> Tracer le portrait Commission scolaire des résultats obtenus en lecture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire et déterminer les cibles à atteindre pour les années suivantes. Offrir de la formation aux enseignants du primaire et du secondaire sur l'enseignement explicite des stratégies en lecture. Affecter un conseiller pédagogique à chacune des écoles. Développer l'expertise professionnelle de l'équipe des services pédagogiques pour accompagner les écoles dans le développement des habiletés de lecture des garçons. Former les équipes d'enseignants du préscolaire et du 1er cycle du primaire dans la prévention des difficultés d'apprentissage par un dépistage précoce et la mise en place d'interventions soutenues sur les savoirs essentiels en lecture : offre de formation « Apprendre à lire des bases solides » pour tous les enseignants du préscolaire et du 1er cycle du primaire. Soutenir les écoles secondaires (services éducatifs jeunes) dans la réalisation de leur plan de réussite pour supporter leurs élèves en lecture. Développer les compétences professionnelles de l'équipe des services pédagogiques dans l'enseignement explicite d'apprendre en lisant. Accompagner les équipes des écoles secondaires dans la réalisation du projet pilote « Apprendre en lisant ». 	<ul style="list-style-type: none"> Tableau synthèse présentant les résultats en fin de cycles Augmentation du % des élèves ayant atteint les attentes minimales Outils utilisés : GPI, bilans Nombre de formations données, nombre de participants Nombre de jours/année par écoles accompagnées Nombre de conseillers pédagogiques formés Nombre d'écoles formées Nombre de participants à la formation par école (préscolaire – primaire) Nombre d'écoles accompagnées Projet de recherche encadré par Mme Sylvie Cartier Nombre de rencontres Nombre d'écoles et nombre d'enseignants engagés dans le projet Nombre de rencontres Production d'un rapport sur l'évaluation des retombées

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> Établissement du portrait CS à partir de SPSS et LUMIX pour juin 2011 Présentation des résultats aux directions 		
<ul style="list-style-type: none"> Formation lecture sous toutes ses coutures à 10 équipe- école (143 enseignants) 		
<ul style="list-style-type: none"> Primaire : 5 jours/année/école Secondaire : 24 jours/année/école pour 8 disciplines 		
<ul style="list-style-type: none"> Congrès sur l'apprentissage chez les garçons (1 CP) Formation sur la lecture et l'écriture chez les garçons (4 CP) 		
<ul style="list-style-type: none"> 59 enseignants 		
<ul style="list-style-type: none"> 15 écoles accompagnées 		
<ul style="list-style-type: none"> 2 ans d'accompagnement 7 rencontres sur 2 ans 		
<ul style="list-style-type: none"> 8 enseignants 3 jours Rapport de Sylvie Cartier suivra à l'automne 		

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Lecture									
Objectif 2.2 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français, volet lecture 3 ^e cycle du primaire.	Le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français, volet lecture 3 ^e cycle du primaire.	Augmenter de 2 %	83 %	83 %	83 % Résultat en 10-11 74%	84 %	85 %	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les résultats obtenus aux épreuves ministérielles et commissions scolaires des 2^e et 3^e cycles du primaire et cibler les interventions et les objectifs d'amélioration pour chacune des écoles primaires. Ajuster l'offre de formation et d'accompagnement par les services pédagogiques en fonction de l'analyse des résultats obtenus dans chacune des écoles primaires, Accompagner les enseignants à la passation et à la préparation de l'épreuve de lecture ministérielle au 3^e cycle du primaire. Offre de formation sur l'enseignement explicite des stratégies en lecture : La lecture sous toutes ses coutures aux enseignants du primaire. Ajouter une épreuve de lecture à la fin du 2^e cycle du primaire. Soutenir et accompagner les écoles primaires dans la mise en place des mesures du plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait de chacune des écoles et assurer le suivi aux équipes : (nombre de rencontres). Outils utilisés : <ul style="list-style-type: none"> Épreuves ministérielles et commission scolaire Traitement informatisé des données pour chacune des écoles. Dépôt d'un plan de formation diversifié et adapté. Bilan du nombre de formations données et le nombre de participants. Nombre d'enseignants accompagnés Nombres de formations données Nombre d'écoles accompagnées Programme de mesure et d'évaluation 2009-2010. Dépôt et analyse, par les services éducatifs jeunes, du plan d'action des écoles au regard des éléments prescriptifs contenus dans le plan d'action ministériel

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE		
Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
Lecture		
<ul style="list-style-type: none"> • 9 rencontres pour 7 écoles • Réalisé • Données analysées avec SPSS et LUMIX pour juin 2011 		
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 18 formations différentes pour 944 enseignants rencontrés 		
<ul style="list-style-type: none"> • 34 enseignants 		
<ul style="list-style-type: none"> • 14 jours de formation • 143 enseignants du primaire 		
<ul style="list-style-type: none"> • réalisé 		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour la 4e année en lecture, une épreuve intitulée : Une histoire de perroquet a été élaborée en collaboration avec des enseignantes de 4e année et des conseillères pédagogiques 		

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Écriture									
Objectif 2.3 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de réussite au bilan des apprentissages des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	Le taux de réussite en écriture au bilan des apprentissages des élèves.	Augmenter de 2 %	87 %	87 %	87 % Résultat en 10-11 85%	88 %	89 %	<ul style="list-style-type: none"> Tracer le portrait Commission scolaire des résultats obtenus en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire, du 1er cycle du secondaire et des 3e, 4e et 5e secondaires et déterminer les cibles à atteindre 	<ul style="list-style-type: none"> Tableau synthèse présentant les résultats en % aux bilans. Augmentation du % des élèves ayant atteint les attentes minimales. Outils utilisés : <ul style="list-style-type: none"> GPI, bilans
								<ul style="list-style-type: none"> Soutenir chacune des écoles dans l'élaboration de leur plan d'action en français et en faire une analyse en s'assurant qu'on y retrouve les interventions en écriture prescrites par le plan d'action ministériel pour l'amélioration du français. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt et analyse des plans d'action des écoles, par les services éducatifs, au regard des éléments contenus dans le plan d'action ministériel pour l'amélioration du français
								<ul style="list-style-type: none"> Uniformiser les pratiques de correction des élèves (autocorrection) et des enseignants à l'ensemble des écoles de la commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des outils de correction Nombre d'écoles qui utilisent ces outils

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
Écriture		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé • Données analysées avec SPSS et LUMIX pour juin 2011 		
<ul style="list-style-type: none"> • 15 rencontres 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé, en cours de validation avec des enseignants • 15 écoles 		

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Objectif 2.4 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année, le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire.	Le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire.	Augmenter de 2 %	87 %	87 %	87 %	88 %	89 %	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la performance de l'ensemble des élèves aux épreuves d'écriture ministérielles des 2^e et 3^e cycles du primaire, et cibler les interventions appropriées pour chacune des écoles primaires. Ajuster l'offre de formation et d'accompagnement des services pédagogiques en fonction de l'analyse des résultats obtenus par chacune des écoles primaires. Accompagner les enseignants du primaire dans la préparation et la passation des épreuves ministérielles en écriture. 	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait de chacune des écoles et assurer le suivi aux équipes (nombre de rencontres). Augmentation du % taux de réussite des élèves aux épreuves de fin de cycle. Outils utilisés : Épreuves ministérielles Traitement informatisé des données pour chacune des écoles. Dépôt d'un plan de formation diversifié et adapté. Bilan des formations données et nombre de participants. Nombre d'enseignants accompagnés.
					Résultat en 10-11 79%				

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> • 15 rencontres • Données analysées avec SPSS • réalisé 		
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 18 formations différentes pour 944 enseignants rencontrés 		
<ul style="list-style-type: none"> • 105 enseignants pour la 4e, la 6e année et le 2e secondaire 		

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2013

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12				
Objectif 2.5 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire, volet écriture.	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire, volet écriture	Augmenter de 2 %	74 %	74 % Résultat en 09-10 77,9 %	74 % Résultat en 10-11 77 %	75 %	76 %	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les enseignants dans la préparation et la passation de l'épreuve de 5e secondaire pour la production d'un discours écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants accompagnés. 	

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> • Formation du 9 novembre auprès de 6 enseignants • 1 rencontre de suivi auprès de 4 enseignants 		

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :							Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12			12-13
Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.	Le taux de qualification des élèves HDAA.	60 %	Au 30 juin 2011 : <ul style="list-style-type: none"> Taux de diplomation (DES) des élèves handicapés : 7/9 ou 78 % Taux de diplomation (DES) des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage : 11/20 ou 55 % Taux de diplomation (DES) des EHDAA : 18/29 ou 62 % Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des élèves handicapés : 19/24 ou 79 % Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des EDAA : 49/92 ou 53 % Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 68/116 ou 59 % Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 86/145 ou 59 % 	59 %	60 %	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la structure et l'organisation scolaire des services offerts aux élèves HDAA au secondaire, principalement pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation d'un comité Modèle d'organisation élaboré 		
						<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un processus d'identification et de suivi annuel des élèves handicapés inscrits en FMS, en FPT au pré-DEP et en classe régulière (DES). 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le processus d'identification des élèves Assurer le suivi auprès des directions des écoles secondaires pour s'assurer de poser les actions nécessaires à leur diplomation ou leur qualification 		
						<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un processus d'identification et de suivi annuel des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) inscrits en FMS, en FPT au pré-DEP et en classe régulière (DES). 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le processus d'identification des élèves Assurer le suivi auprès des directions des écoles secondaires pour s'assurer de poser les actions nécessaires à leur diplomation ou leur qualification 		
						<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation et de l'accompagnement aux équipes d'intervenants (enseignants, éducateurs spécialisés, professionnels) qui intègrent un élève HDAA. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'un plan de formation pour chacune des problématiques ciblées. Nombre d'équipes d'intervenants formés Nombre de formations 		
						<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement du service d'école désignée en assurant un apport de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles désignées Nombres de ressources affectées Existence de services-conseils experts 		

**BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS
GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p>Le comité a été mis en place : 2 cadres des SÉJ, les 4 directions des écoles secondaires, quelques directions-adjointes et la conseillère pédagogique responsable de l'adaptation scolaire. 2 rencontres en début d'année 2010-2011. Aucun modèle en particulier n'a été développé. Les rencontres d'échanges ont probablement influencé les décisions organisationnelles de 2011-2012</p>		
<p>Les élèves ont été identifiés, un suivi selon les résultats de juin 2011 sera réalisé en début d'année scolaire 2011-2012.</p>		
<p>Les élèves ont été identifiés, un suivi selon les résultats de juin 2011 sera réalisé en début d'année scolaire 2011-2012</p>		
<p>Le plan de l'ensemble des formations pour les enseignants qui intègrent des élèves EHDAA sera déposé sur FORTIC en septembre 2011.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • 3 écoles désignées • 3 enseignantes en adaptation scolaire, 8 techniciens en éducation spécialisée • 2 orthopédagogues professionnelles, .5 enseignante en adaptation scolaire en conseil pour les élèves ayant un trouble envahissant du développement, 4 psychoéducatrices 		

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11			11-12	12-13
Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.	Le taux de qualification des élèves HDAA.	60 %	Au 30 juin 2011 : <ul style="list-style-type: none"> • Taux de diplomation (DES) des élèves handicapés : 7/9 ou 78 % • Taux de diplomation (DES) des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage : 11/20 ou 55 % • Taux de diplomation (DES) des EHDA : 18/29 ou 62 % • Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des élèves handicapés : 19/24 ou 79 % • Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des EDAA : 49/92 ou 53 % • Taux de certification (FMS, FPT, DEFIS) des EHDA : 68/116 ou 59 % • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDA : 86/145 ou 59 % 	59 %	60 %	<ul style="list-style-type: none"> • Établir la liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt au comité de coordination des écoles primaires et à celui des écoles secondaires 		
						<ul style="list-style-type: none"> • Dépister et intervenir rapidement auprès des élèves ayant des difficultés d'adaptation par la mise en place d'un service pour les élèves ayant 5 et 6 ans et présentant des difficultés d'adaptation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affectation d'un poste de psychoéducateur 3 jours/semaine • Nombre d'interventions 		
						<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les équipes qui intègrent un élève ayant des difficultés de comportement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jours de formation/accompagnement 		
						<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et réviser les plans d'intervention des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) du centre ressource pour identifier leur potentiel de scolarisation et le cas échéant les diriger vers la voie susceptible de permettre leur diplomation et leur qualification. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves du centre ressource inscrits dans une formation qualifiante 		
						<ul style="list-style-type: none"> • Supporter les écoles dans l'élaboration et l'application du plan d'intervention : Présence des services éducatifs au PI et du PSII. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'écoles supportées 		
						<ul style="list-style-type: none"> • Développer un outil informatisé pour les PI et les PSII. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'outil informatisé 		

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> La liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration se retrouve dans le cadre organisationnel des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aussi dans la politique locale relative à l'organisation des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 		
<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'une psychoéducatrice 5 jours/semaine exclusivement pour le support des milieux accueillant des élèves de ce groupe d'âge ayant des difficultés d'ordre comportemental La psychoéducatrice est intervenue dans 37 dossiers d'élèves 		
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de classe : 12 enseignants x 6 jours chacun Enseignants de l'école désignée St-Exupéry : 14 enseignants x 8 demi-journées chacun Formation sur « enfant-roi » : 25 enseignants x une demi-journée Formation « comprendre la colère » : 13 intervenants (professionnels et enseignants) x 1 journée Formation sur le trouble déficitaire de l'attention : 10 intervenants (professionnels et enseignants) x 1 journée Formation sur le trouble de comportement : 39 intervenants (enseignants, professionnels, technicien en éducation spécialisée) x 1 demi-journée 		
Non-traité en 2010-2011		
La directrice des services éducatifs, la directrice adjointe aux services éducatifs et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire ont accompagné les écoles dans 35 dossiers de Plan d'intervention ou de plan de service individualisé intersectoriel		
Les directions d'école primaire et secondaire ont bénéficié de deux jours de formation sur l'analyse et les stratégies de gestion de la démarche des plans d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> 7 décembre 2010 8 février 2011 		

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Sécurité des établissements									
Objectif 4.1 En 2013, 100 % de nos écoles primaires et secondaires auront effectué un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence.	Un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence.	100 % des écoles	50 %	50 %	50 % Résultat en 10-11 75 %	75 %	100 %	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'un agent pivot pour accompagner les directions des écoles primaires et secondaires en 09-10 et poursuite de cet engagement en 10-11. 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement en 10-11 d'un agent pivot Nombre d'écoles accompagnées
								<ul style="list-style-type: none"> Production d'instruments pour établir et suivre de façon continue par école primaire et secondaire l'évolution du portrait des situations de violence (caractéristiques des agresseurs et des victimes, types de manifestations, lieux, moments). 	<ul style="list-style-type: none"> Production du portrait personnalisé de chaque école primaire et secondaire, production et mise à jour périodique et annuelle du plan d'action de l'établissement
								<ul style="list-style-type: none"> Production du portrait personnalisé de chaque école primaire et secondaire, production et mise à jour périodique et annuelle de la stratégie locale d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie locale d'intervention de chaque école primaire et secondaire fera partie des objets des conventions de gestion et de réussite éducative
								<ul style="list-style-type: none"> Dépôt et validation du plan d'action en toxicomanie auprès des partenaires internes et externes. 	<ul style="list-style-type: none"> Production du plan d'action
								<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre progressive du plan d'action : établissement des priorités et affectation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Affectation des ressources et mise en place des mécanismes de concertation en fonction des priorités retenues

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
Engagement d'un agent pivot CSRS : Mme Caroline Harvey. Accompagnement de 14 écoles primaires et de 4 écoles secondaires.		
L'instrument de mesure a été élaboré et suggéré pour le portrait de la situation en 2009-2010.		
Portrait de situation en fonction des facteurs de protection : 22 écoles primaires et 4 écoles secondaires. Portrait de situation en fonction des manifestations : 25 écoles primaires et 4 écoles secondaires. Bonification des portraits de situation des projets éducatifs en lien avec la violence. Mise à jour périodique et annuelle de la stratégie locale d'intervention : la mise à jour se fait conjointement avec la révision annuelle du plan de réussite.		
<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'action a été mis à jour par le comité tout au long des 7 rencontres qui ont été tenues en 2010-2011. Des rencontres ont eu lieu entre une représentante de CLSC, la directrice des services éducatifs jeunes et la ressource en prévention des toxicomanies de la CS. 		
<ul style="list-style-type: none"> Une personne a été engagée 2 jours par semaine à partir du mois d'octobre 2010 afin de piloter le dossier de la prévention des toxicomanies. 		

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Saine alimentation									
Objectif 4.2 Chaque année scolaire, maintenir dans 100 % de nos écoles et centres une offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien et exemple de « malbouffe ».	L'offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien.	100 % des écoles et des centres	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les écoles et les centres en nous assurant de la qualité de l'offre alimentaire au moment de l'élaboration des devis alimentaires pour les cafétérias et les services de garde. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation 2 fois/an, par le comité de suivi des cafétérias, du respect des devis et de la qualité de l'offre alimentaire fournie par les traiteurs.
								<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des devis alimentaires en collaboration avec une diététiste. 	<ul style="list-style-type: none"> Inspection annuelle et ponctuelle des lieux (cafétérias et garderies) par une diététiste et production d'un rapport de conformité ou de non-conformité. Le service des ressources matérielles assure le suivi requis auprès des traiteurs et des directions des écoles.

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p>3 rencontres du Comité Cafétéria se sont tenues les 7 octobre 2010, 8 décembre 2010 et 12 avril 2011. Les 3 gestionnaires administratifs d'établissement des 4 écoles secondaires, le régisseur en approvisionnement ainsi que la direction du centre L'Oasis font partie de ce comité. Les membres du comité se réunissent afin d'échanger sur leur vécu dans leur cafétéria puis le traiteur est invité à se joindre à nous. Les principaux points abordés sont le respect du menu, les améliorations à apporter au menu et les insatisfactions de la clientèle à l'égard des services alimentaires.</p>		
<p>Un mandat fut confié à une technologue en nutrition. Le mandat incluait la visite de cafétérias d'écoles secondaires, un rapport de ces visites et une analyse du cycle de menu au secondaire ainsi qu'une analyse du cycle de menu des écoles primaires. Les visites ont eu lieu le 10 novembre 2010, le 16 novembre 2010 et le 18 novembre 2010. Le rapport a été remis aux membres du comité ainsi qu'au traiteur pour que les correctifs soient apportés.</p>		

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Mode de vie physiquement actif									
Objectif 4.3 Annuellement, 100 % de nos écoles primaires et secondaires offrent régulièrement aux élèves un enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves.	L'offre d'enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves.	100 % des écoles	100 %	100 %	Résultat en 10-11 100%	100 %	100 %	<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'un poste d'agent de développement à la vie étudiante aux services éducatifs jeunes pour soutenir les écoles primaires et secondaires dans l'élaboration de leur offre aux élèves d'une programmation d'activités physiques diverses pendant l'année scolaire (ex : journées sportives, parascolaire sur l'heure du midi et après les heures de classe, ligues sportives...). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles certifiées Iso-actives Tableau de bord annuel de l'offre pour chaque école et nombre d'élèves participants.
								<ul style="list-style-type: none"> Développer des partenariats avec les municipalités du territoire de la CSRS et les autres institutions d'enseignement dans le but d'augmenter l'offre et la disponibilité des plateaux permettant de faire de l'activité physique afin de soutenir les écoles dans la promotion et le développement de l'activité physique auprès des élèves et de leur famille. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ententes de partenariats formelles (cours d'école, gymnases, patinoires...) Investissements financiers et ententes de la CSRS par décision du conseil des commissaires.

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> 8 écoles sont certifiées iso-actives <p>Des expérimentations ont été réalisées en 2010-2011 quant à l'organisation de diverses activités sportives offertes aux écoles primaires (tournoi de soccer, corde accro). Une offre de service plus formelle sera élaborée en 2011-2012</p>		
<p>Nous avons 19 ententes de partenariats avec les municipalités du territoire de la CSRS (2 patinoires, 2 piscines, 1 gymnase, 2 terrains extérieurs et 12 parcs-écoles).</p> <p>Les projets d'investissements suivants ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réfection des finis intérieurs du gymnase C-401 à Lafontaine (150 000 \$) Réaménagement des vestiaires et des douches à Charles-Gravel (600 000 \$) Réfection des finis intérieurs du gymnase à Saint-Cœur-de-Marie (20 000 \$) Embellissement de la cour de l'école Félix-Antoine-Savard (70 000 \$) Parc multigénérationnel de l'école Des Quatre-Vents – phase 1 (100 000 \$) 		

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE											
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :					Moyens mis en œuvre		Mécanismes de suivi et d'évaluation				
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu								
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13				
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle.	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la concertation FGJ (formation générale jeune), FGA (formation générale adulte) et FP (formation professionnelle). 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux du comité de concertation entre la formation générale des jeunes et la formation professionnelle Nombre de rencontres 		
				Résultat en 09-10 8%	Résultat en 10-11 8,1%					<ul style="list-style-type: none"> Supporter les centres de la formation générale des adultes dans l'actualisation et le développement de l'approche orientante. 	<ul style="list-style-type: none"> Des projets sont développés Réalisation d'un chantier pédagogique par les services éducatifs jeunes en 2011-2012 (participation des centres de FGA)

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE		
Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013
<p>Le comité a poursuivi ses travaux avec 4 rencontres en 2010-2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation des secteurs jeunes et adultes. • Comité de travail composé d'enseignants et de professionnels (conseillers d'orientation et conseillers pédagogiques) de la formation générale ainsi que de la formation professionnelle visant à développer, organiser et effectuer le suivi pédagogique d'activités conjointes ciblées telles que Métiers-études. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Support aux projets orientants des écoles secondaires et des centres d'éducation des adultes. • Supporter les projets orientants en mettant à leur disposition des services et des ressources, en fournissant des locaux, du personnel ou un support financier. Par exemple, le projet 15 ans en ébénisterie et en entrepreneuriat de l'École Charles-Gravel offert dans les locaux du Carrefour Environnement Saguenay et le projet 15 ans de l'École secondaire des Grandes-Marées en ébéniste offert en partenariat avec le CFP La Baie. D'autres collaborations pédagogiques avec les centres de formation professionnelle permettent la réalisation de plusieurs projets éducatifs orientants. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Des visites ont été organisées avec les élèves des parcours axés sur l'emploi afin de leur faire découvrir les différentes options en formation professionnelle. • Libération de deux enseignantes de la formation générale aux adultes (Maths et Français) à raison d'une journée par semaine. – Rencontres (4) entre enseignants de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et des services éducatifs adultes – Production de matériel pédagogique : application de situations réelles d'un métier dans des cours théoriques de français et de mathématiques. • Près de six mille élèves ont visité le salon Zig-Zag. Zig-Zag a produit de matériel d'orientation adapté à chaque niveau (secondaire 3-4-5 et métiers semi-spécialisés). Les conseillers d'orientation ont pu alors effectuer une démarche structurée pour mieux préparer les élèves à la visite du salon. Excellente collaboration Interordres. • Programme Métiers-études : 5 DEP ont été offerts cette année dans les programmes suivants : Assistance en établissement de santé, mécanique auto, mécanique de véhicules légers, carrosserie et soudage-montage. Plus de 40 nouveaux jeunes de moins de 20 ans ayant des retards scolaires et présentant des risques réels de décrochage ont participé à des programmes en concomitance intégrée. Excellent taux de persévérance scolaire alors que près de 95 % des élèves inscrits ont complété le programme de FP. Augmentation de la motivation des élèves participants alors que plus de 70 % des élèves ont amélioré leur volet académique en anglais, maths et français. 		

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE								
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :					Moyens mis en œuvre		Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle.	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 % Résultat en 09-10 8%	4,9 % Résultat en 10-11 8,1%	4,9 %	4,9 %	
								<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une nouvelle stratégie publicitaire pour rejoindre prioritairement les jeunes de moins de 20 ans.
								<ul style="list-style-type: none"> Création et diffusion d'un nouveau concept publicitaire de 2010 à 2013 Journées portes ouvertes dans les centres pour les jeunes de moins de 20 ans
								<ul style="list-style-type: none"> Accentuer l'application du programme exploration de la formation professionnelle.
								<ul style="list-style-type: none"> Travaux du comité local de l'exploration de la formation professionnelle Nombre de projets développés et nombre de participants

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013
<ul style="list-style-type: none"> • Offre de courtes capsules de formation professionnelle pour la clientèle des parcours en emploi à la CSRS. Pour les élèves inscrits en métiers semi-spécialisés, en formation préparatoire au travail ou dans les projets 15 ans, offrir des formations spécifiques les aidant à acquérir des compétences transférables afin d'intégrer plus facilement le marché du travail. Les compétences les plus en demande par les écoles sont l'utilisation de la caisse enregistreuse, la communication, le service à la clientèle et la vente. Les services éducatifs adultes assument la majorité du financement requis pour la diffusion des capsules de formation. • Implantation de la MFR (Maison Familiale Rurale) au Bas-Saguenay. Partenariat avec la communauté du Bas-Saguenay et implantation d'un conseil d'administration pour financement du projet – Démarrer le projet de concomitance DES/DEP avec 12 élèves en septembre 2010. 8 élèves ont complété cette première année. Deux programmes de formation professionnelle sont offerts : Protection et exploitation de territoires fauniques et assistance à la personne à domicile. – Adaptation organisationnelle d'enseignement et de support aux élèves. Réussite scolaire de 100% avec des élèves pourtant reconnus en difficulté d'apprentissage. –Recrutement de 17 nouveaux élèves pour l'an 2. 		
<p>Plan de marketing et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action rédigé et réalisé pour la FGA et la FP. • Instauration de nouveaux moyens de rejoindre les jeunes des écoles secondaires en supportant financièrement et techniquement des activités et projets de vie étudiante. <p>Actualisation de nos 2 sites Web en FGA et 2 sites Web en FP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir les sites Web y ajouter des capsules vidéos. Dépôt sur « YouTube » et « Facebook » de témoignages d'élèves. <p>Ajout d'une ressource professionnelle à titre d'agent de promotion et de liaison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 20 h par semaine pour travailler à la réalisation du plan de marketing et de communication. • Diverses activités de valorisation des élèves se dirigeant en FP telles que l'activité reconnaissance Match Saguenéens/Rampart où 65 personnes ont participé. • Journée porte ouverte dans le cadre des Olympiades de la FPT au Centre de formation en équipement motorisé. Plusieurs visites d'écoles secondaires au cours de l'année dans les centres FP. 		
<ul style="list-style-type: none"> • 3 rencontres du comité FGJ-FP d'exploration de la formation professionnelle composé des enseignants, professionnels et des SEA pour arrimer les activités et projets d'exploration. <p>Augmentation constante du nombre d'activités pratiques d'exploration de la formation professionnelle dans les 4 CFP (voir fichier en annexe).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au comité régional d'exploration de la formation professionnelle. • Participation au projet d'exploration régionale volet 2 supporté par le Conseil Interordres. 		